

MAIRIE
26, AVENUE DES GENERAUX MARBOT
19120 ALTILLAC
Tél : 05.55.91.11.16 / Fax : 05.55.91.10.75
Email : mairie.altillac@orange.fr



Altillac, le 17 septembre 2024.

Convocation du Conseil Municipal

MARDI 24 SEPTEMBRE 2024

À 20H30,

À LA SALLE DE LA MAIRIE.

Le Maire,
Denis PINSAC.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Denis Pinsac', written over a light blue horizontal line.



ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil Municipal du 24 septembre 2024

- ✓ Appel Nominal,
 - ✓ Approbation du Procès-Verbal de la séance précédente,
 - ✓ Désignation du secrétaire de séance,
1. Salle polyvalente, mise à disposition à l'association « Atelier de danses atillacois », les mardis soir de 19h30 à 22h30,
 2. Station d'annonce de crues hydrométriques, renouvellement de la convention pour la mise à disposition à l'Etat du terrain sur lequel est située la station,
 3. RGPD (Règlement Général de Protection des Données), mission DPO (Délégué à la Protection des Données),
 4. Personnel communal, mise à jour du tableau des emplois.

QUESTIONS DIVERSES

- * Décisions du Maire du 10 juillet au 24 septembre 2024,
- * Ecole, classe de découverte, changement des prises en charge,
- * Communauté de Communes, cellule urbanisme, accord de paiement,
- * Repas des aînés, 01 décembre 2024, organisation,
- * Voirie communale 1, demande de changement d'affectation des communes de Bassignac le Bas et Reygades,
- * Maison des Assistantes Maternelles (MAM), proposition de construction,
- * PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal),
- *